



PREFET DE LA REGION GUYANE

Cayenne, le 31 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix des carburants pour le mois de février 2018

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

Les cours des produits pétroliers poursuivent leur remontée au mois de janvier 2018.

- le cours moyen du pétrole brut Brent continue sa progression, toujours dans le contexte de l'accord de réduction de la production de pays producteurs, membres de l'OPEP ou non. Il progresse de + 8,4 %, à plus de 69 \$ le baril; La hausse est de quasiment 45 % sur les six derniers mois.

- les cours moyens des carburants progressent également de façon significative : l'essence de + 8,2 % et le Diésel de + 7,8 %, du fait d'une demande croissante en Europe.

A contrario, les cours du Butane se replient légèrement de - 0,2 % par rapport à décembre 2017.

L'euro continue de s'apprécier par rapport au dollar, - le cours moyen de l'euro en dollar passe de 1,1814 en décembre 2017 à 1,2113 en janvier 2018, modérant légèrement les prix au consommateur.

Les prix des carburants de février 2018 actent l'entrée du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) dans leur quatrième période qui renforce les obligations d'économies des vendeurs d'énergie.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix suivants, à compter du **1^{er} février 2018 à zéro heure** :

- **super sans plomb : 1,58 €/l au lieu de 1,54 €/l, soit une hausse de 4 centimes par rapport à janvier 2018**
- **gazole route : 1,39 €/l, soit une hausse de 3 centimes par rapport à janvier 2018.**

Le prix de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est en baisse 46 centimes, passant de 22,51 € à 22,05 euros pour le mois de février 2018.

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

Le préfet,

Pour le Préfet
Le secrétaire général
Pour les affaires régionales


Philippe LOOS